

La justice sociale en héritage

Frédéric Barriault

Historien de formation, l'auteur est responsable de la recherche au Centre justice et foi, de même que membre de la communauté chrétienne de Saint-Basile-Saint-Bruno dans le diocèse de Saint-Jean-Longueuil.

Document majeur mais méconnu du Concile Vatican II, le Pacte des catacombes est un moment fort de l'histoire de l'Église catholique. Il a récemment été étudié sous toutes ses coutures par l'historien jésuite Pierre Sauvage et le théologien chilien Luis Martinez Saavedra¹. On y découvre l'engagement d'un groupe de prélats et de théologiens profondément engagés en faveur de la justice sociale, de la lutte à la pauvreté et de solidarité internationale. Prélude à la théologie de la libération et la reconnaissance officielle de l'option préférentielle pour les pauvres dans l'enseignement social de l'Église, ce Pacte a aussi exercé une influence marquée sur les évêques québécois et canadiens.

Cet article présentera les grandes lignes de cet événement marquant, en mettant en lumière l'influence de ce pacte sur les « jeunes » diocèses de Saint-Jean-Longueuil et de Saint-Jérôme, qui se distinguent par leur prise en compte rapide de l'option préférentielle pour les pauvres, dans les années postconciliaires.

Le Pacte des catacombes

Signé le 16 décembre 1965 dans les catacombes de l'église Sainte-Domitille de Rome, ce pacte répond à l'appel lancé par le pape Jean XXIII lors d'un discours remarqué au début du concile, dans lequel il plaide en faveur d'une Église servante et pauvre, dépouillée des symboles de la puissance et de la richesse. Cet appel trouve un écho favorable auprès d'un certain nombre de Pères conciliaires, particulièrement auprès d'évêques sud-américains comme le Brésilien Hélder Câmara et le Chilien Manuel Larraín. C'est autour de ce noyau de prélats latino-américains que se constitue le groupe « Jésus, l'Église et les pauvres ». Groupe auquel se greffent bientôt des évêques européens, africains, asiatiques et... québécois!

Fortement influencés par Paul Gauthier, prêtre-ouvrier français installé en Palestine ayant marqué toute une génération de catholiques sociaux, les membres de ce groupe placent la lutte à la pauvreté, au sous-développement et la solidarité avec le Tiers-Monde au cœur de leurs engagements. Militant activement pour que le nouveau pape Paul VI réponde à l'appel de son processeur Jean XXIII, ces signataires tentent d'orienter les travaux

¹ Luis Martinez Saavedra et Pierre Sauvage, *Le Pacte des catacombes : une Église pauvre pour les pauvres. Un événement méconnu de Vatican II et ses conséquences*, Paris, Éditions jésuites, 2019, 291 p.

conciliaires afin que la justice sociale y occupe une place centrale, de manière à refonder et radicaliser l'enseignement social de l'Église.

N'ayant pas réussi à convaincre Paul VI ni la majorité conciliaire à donner chair à cet appel prophétique, les membres du groupe « Jésus, l'Église et les pauvres » se réunissent dans les catacombes de Sainte-Domitille – un lieu symbolique de l'Église primitive – et signent le fameux pacte dans lequel ces prélats s'engagent solennellement à adopter un mode de vie, un style pastoral et un engagement social incarnant en paroles et en actes l'option préférentielle pour les pauvres. Renonçant aux titres pompeux, aux palais fastueux et aux gloires de ce monde, ces prélats mettent la justice sociale au cœur de leurs priorités pastorales.

Un an et demi après la clôture du concile, Paul VI donne suite aux interpellations du groupe « Jésus, l'Église et les pauvres », de même qu'aux réflexions de Joseph Lebreton, en apposant sa signature à l'encyclique *Populorum progressio* (26 mars 1967) qui fait de la solidarité sociale, la coopération internationale et la destination universelle des biens l'un des piliers de l'enseignement social de l'Église. Et qui poussera les évêques canadiens à fonder l'organisme Développement et Paix la même année.

De Rome à... Saint-Jérôme et Saint-Jean-Longueuil

Bien des choses ont été dites sur la manière dont les catholiques québécois ont tâché de donner chair aux interpellations du Concile Vatican II, en tant que représentants du peuple de Dieu dans cette portion de l'Amérique. Les évêques de Saint-Jérôme et de Saint-Jean-Longueuil ont été particulièrement zélés dans cette réception des idéaux de Vatican II. Érigé canoniquement en 1933, le diocèse de Saint-Jean-Longueuil a été, avec celui de Saint-Jérôme, fondé dix-huit ans plus tard, l'un des bancs d'essai de l'option préférentielle pour les pauvres et d'une Église qui prend parti pour les exclus.

Bien que situés aux antipodes de la grande région de Montréal, ces deux diocèses présentent des caractéristiques communes : tous deux ont connu un exode rural, une urbanisation et une industrialisation rapides dans les années 1940 et 1950. Urbanisation et industrialisation qui se sont accompagnées d'un grand nombre de problèmes sociaux et d'une pauvreté scandaleuse qui indigneront des auteurs chrétiens comme Pierre Vallières² et Jacques Grand'Maison³, qui ont dépeint la misère des ouvriers de la rive-sud et la rive-nord de la métropole. Misère dont étaient bien conscients les premiers pasteurs de ces jeunes diocèses.

Des liens très forts unissent d'ailleurs la trajectoire des deux diocèses. Bien que Montréalais de naissance, le tout premier évêque de Saint-Jérôme a débuté son ministère

² Daniel Samson-Legault, *Dissident : Pierre Vallières (1938-1998). Au-delà de Nègres blancs d'Amérique*, Montréal, Québec Amérique, 2018, 500 p.

³ Jacques Grand'Maison, *Le roc et la source. Entretien avec Gilbert Tarrab*, Montréal, Éditions Nouvelle Optique, 1980, 179 p

dans le diocèse de Saint-Jean de Québec, comme on l'appelait jadis. C'est en effet au Séminaire de Saint-Jean-sur-Richelieu qu'Émilien Frenette complète ses études classiques dans les années 1920. Après son ordination presbytérale en 1931, il revient dans son *alma mater* richeloise, où il enseigne les Belles Lettres de 1936 à 1940, avant d'être nommé préfet des études en 1941, puis vice-supérieur deux ans plus tard, et enfin supérieur du séminaire en 1947. Chanoine honoraire du diocèse depuis 1946, c'est dans la cathédrale Saint-Jean l'Évangéliste que Mgr Frenette est ordonné évêque... du diocèse de Saint-Jérôme, en 1951.

De la Rive-Sud à la Rive-Nord : Mgr Émilien Frenette

Sitôt arrivé à Saint-Jérôme, il se distingue rapidement par son souci pour la pastorale sociale : il favorise l'essor de L'Action catholique, stimule le développement des œuvres sociales et fonde un bureau du Service social, commande une [grande enquête sociologique](#) menée par nul autre que le sociologue Fernand Dumont et son collègue Yves Martin afin de broser un portrait plus complet de son diocèse, dans une optique d'évangélisation et action sociale mieux abouties. Pavant la voie la [Grande Mission](#) qui se déploie au même moment (1956-1959).

C'est à l'occasion de cette Grande Mission que l'évêque remarque un jeune prêtre du nom de Jacques Grand'Maison. Fils d'un ouvrier d'usine — un homme « ployé et broyé » par le capitalisme industriel, dira-t-il plus tard — le futur chanoine est né à Saint-Jérôme, au tout début de la Crise des années 1930. Tout sa vie durant, il est demeuré fidèle à ses origines ouvrières et laurentiennes. Non seulement était-il animé par un profond respect pour ses parents et par un puissant attachement pour son Saint-Jérôme natal mais il a aussi fait des humbles, des oubliés et des malmenés de la société sa toute première préoccupation pastorale. C'est d'ailleurs à titre d'aumônier de la Jeunesse ouvrière catholique (JOC) qu'il entame son ministère presbytéral, peu après son ordination par Mgr Frenette, en 1956. Il arpente alors les tavernes, salles de billard et autres « périphéries » où se trouvent les jeunes ouvriers et chômeurs de Saint-Jérôme. D'abord pour les écouter, ensuite pour œuvrer à leur pleine humanisation et à leur pleine spiritualisation.

En 1960, son évêque l'envoie compléter des études en sociologie à l'Université Grégorienne de Rome, où il « rencontre plusieurs figures catholiques, fréquente divers cercles catholiques français de gauche et se frotte à plusieurs intellectuels socialistes », note le sociologue [Martin Meunier](#). À son retour au Québec, en 1964, il complète un doctorat à l'Université de Montréal et publie l'année suivante [Crise du prophétisme](#), un livre marquant pour l'époque, vibrant plaidoyer pour un foi brûlante et engagée socialement. Retenons ce nom et ce programme : le futur chanoine Grand'Maison exercera une grande influence sur les deux prochains évêques de Saint-Jérôme : Bernard Hubert et Charles Valois.

Il n'est pas banal que ce soit 1965 qu'ait été publié le livre *Crise du prophétisme* : C'est en effet cette année-là que le Concile Vatican II conclut ses travaux. La même année aussi où la Commission Parent, moment phare de la Révolution tranquille, remet son rapport et pave la voie à la modernisation du système scolaire au Québec. C'est aussi en 1965 que plusieurs dizaines de prélats se réunissent dans la crypte de l'église Sainte-Domitille de Rome pour signer le Pacte des catacombes et s'engager pour la dignité et la libération des pauvres, s'engagent à adopter un mode de vie, un style pastoral et un engagement social incarnant en paroles et en actes l'option préférentielle pour les pauvres. Parmi les rares canadiens à avoir signé ce Pacte figurent les évêques de Saint-Jérôme et de Saint-Jean-Longueuil, Émilien Frenette et Gérard-Marie Coderre, bientôt rejoints par l'archevêque de Montréal, le cardinal Paul-Émile Léger, qui après avoir été connu pour son style pastoral fastueux de Prince de l'Église, a vécu une conversion du cœur pendant le concile, au point de quitter la métropole pour l'Afrique peu après.

Et de la Rive-Nord à la Rive-Sud : Mgr Gérard-Marie Coderre

S'il faut en croire l'historien belge Pierre Sauvage, le premier prélat canadien à s'être joint au groupe « Jésus, l'Église et les pauvres » n'est nul autre que Mgr Gérard-Marie Coderre, deuxième évêque du diocèse de Saint-Jean-Longueuil. Natif de la région de Lanaudière, il a fait son cours classique au collège de L'Assomption, avant d'entrer au Grand Séminaire de Montréal. Ordonné prêtre en 1931, il enseigne au Séminaire de Joliette et exerce son ministère dans ce diocèse, jusqu'à ce qu'il soit nommé auxiliaire de Mgr Anastase Forget, l'évêque du diocèse de Saint-Jean-Longueuil, en 1951. Il se démarque lui aussi par son souci pour l'engagement chrétien : responsable de L'Action catholique à Saint-Jean-sur-Richelieu, il contribue à la création d'un Bureau du service social dans le diocèse. Ordonné évêque du diocèse après le décès de Mgr Forget en 1955, il participe aux travaux du Concile Vatican II et se joint hâtivement au groupe « Jésus, l'Église et les pauvres ». Et, à ce titre, est l'un des signataires du Pacte des catacombes avec ses frères évêques de Saint-Jérôme et Montréal.

L'épiscopat de Mgr Coderre coïncidant avec le Concile Vatican II et la Révolution tranquille, il a été vécu sous le signe de la chute de la pratique religieuse, certes, mais aussi d'un profond renouveau de la vie ecclésiale et de l'engagement chrétien. Fidèle au Pacte de catacombes, il milite en faveur d'une Église peuple de Dieu à la fois servante et pauvre, favorisant la participation de tous les baptisés à la mission d'évangélisation. « Je suis persuadé qu'un évêque, c'est d'abord un serviteur », [disait-il](#).

Résistant à la tentation du repli sur soi et à la mentalité d'assiégés qui accable certains milieux chrétiens, l'évêque de Saint-Jean-Longueuil répond aux défis de la sécularisation par une [foi libre et engagée](#). Et par une Église attentive aux « joies, espoirs, tristesses et angoisses des hommes de ce temps » (*Gaudium et spes*, 1965, no 1) et pour laquelle le « combat pour la justice et la participation à la transformation du monde apparaissent pleinement comme une dimension constitutive de la prédication de l'Évangile qui est la

mission de l'Église pour la rédemption de l'humanité et sa libération de toute situation oppressive » (*Justitia in mundo*, 1971, no 7).

À sa mort en 1993, les éloges affluent, tous reconnaissant non seulement ses qualités humaines et pastorales, mais aussi son souci constant pour la justice sociale. Comme son confère et successeur Bernard Hubert, il est solidaire des luttes ouvrières qui s'agissent à travers le Québec et aussi dans son diocèse, à commencer par la [violente grève à l'usine de la United Aircraft](#) (aujourd'hui Pratt & Whitney) de Longueuil en 1974. Outrés par le « refus intransigeant de négocier » des employeurs, leur recours systématique aux [briseurs de grève](#) et par la violence croissante des conflits travail, Mgr Coderre plaide en faveur d'une [réforme du Code du travail](#), tout comme ses frères évêques de Montréal, Valleyfield, Saint-Hyacinthe, Joliette et de Saint-Jérôme. Ce qui mènera à [l'adoption d'une loi anti-scabs](#) en 1977 afin de mettre un terme à ce recours aux briseurs de grèves.

Et vice-versa : Mgr Bernard Hubert

Cet engagement en faveur des travailleuses et travailleurs ira en s'accroissant après l'arrivée de Bernard Hubert dans le diocèse. Né à Beloeil en 1929, ce dernier complète cependant ses études classiques au Séminaire de Valleyfield. Ordonné prêtre en 1953, c'est dans ce diocèse qu'il exerce d'abord son ministère. Diocèse marqué par des [luttes ouvrières majeures](#), qui auront une influence marquante sur les chrétiennes et chrétiens de la génération de Cité libre et de L'Action catholique, dont plusieurs se montrent solidaires des luttes ouvrières. Outre [Mgr Guy Bélanger](#), évêque du diocèse, mentionnons le cas de sœur [Gisèle Turcot](#), native de la région, dont la vocation religieuse et sociale s'affirme dans ce vivier d'activisme qu'est Valleyfield à cette époque.

Nommé évêque de Saint-Jérôme en 1971, Bernard Hubert s'affirme rapidement par ses engagements en faveur des luttes ouvrières populaires. Gravitant autour de groupe des [Politisés chrétiens](#) fondé à cette époque par un groupe de catholiques solidaire des luttes socialistes menées en Amérique latine, le nouvel évêque suit avec attention la lutte des travailleuses et travailleurs de l'usine textile autogérée de Tricofil. Faisant siennes les analyses du chanoine et sociologue Jacques Grand'Maison, solidaire de cette expérience, il plaide lui aussi en faveur d'une [transformation des milieux de travail](#) et d'une [participation des ouvriers et ouvrières à la gestion des entreprises](#) où ils travaillent. « Cette usine leur appartient autant qu'au capital », affirme l'évêque de Saint-Jérôme en [mai 1976](#), en « précisant que l'expérience de Tricofil pourrait ouvrir une voie à une refonte de l'entreprise, dont le mode de fonctionnement actuel anéantit le sens du travail ».

En 1975, il intervient à l'issue de la violente grève à l'usine de Pratt et Whitney de Longueuil. Mgr Hubert, alors évêque de Saint-Jérôme, s'était distingué pour sa solidarité envers les grévistes. C'est à ce titre que le syndicat lui avait demandé de faire partie du comité de personnes neutres devant favoriser la [réintégration des travailleurs à l'usine, dans un contexte tendu](#). Ce souci pour les droits de travailleuses et travailleurs traverse tout son

épiscopat : plusieurs personnes l'ayant côtoyé m'ont relaté ce souci. Il commençait toutes ses journées en tenant la Bible d'une main et le journal du matin de l'autre, tâchant de discerner les signes des temps et les interpellations de l'évangile dans les « joies, espoirs, tristesses et angoisses » de ses contemporains et diocésains. D'autres personnes m'ont rappelé sa recommandation faite aux prêtres et agents de pastorale de toujours s'arrêter pour discuter avec les grévistes lorsqu'ils voyaient une ligne de piquetage, afin de s'enquérir des enjeux du conflit.

Solidaire des luttes syndicales, Mgr Hubert avait cependant une vision élargie de la dignité de la personne humaine. Avant son départ de Saint-Jérôme, en 1977, il s'était montré solidaire des [expropriés de Mirabel](#), une solidarité qui se [poursuit](#) bien au-delà son retour dans sa Montérégie natale. En 1980, il cosigne le [Message du 1^{er} mai](#) du Comité des affaires sociales de l'Assemblée des évêques catholiques du Québec, lequel dénonce la cupidité d'employeurs (ici qualifiés de « profiteurs ») qui abusent de la vulnérabilité des travailleurs immigrants pour les exploiter sans merci. Ce message évoque d'ailleurs les « difficultés considérables auxquelles les immigrants sont toujours confrontés à leur arrivée au Québec », ce qui est passablement avant-gardiste.

Soucieux de promouvoir l'engagement des chrétiens sur les enjeux de justice sociale, l'évêque de Saint-Jean-Longueuil signe un texte important, dans un [dossier de revue Relations paru en juin 1984](#), consacré à l'éthique de l'économie. Tout en reconnaissant l'importance de la parole épiscopale sur ces enjeux, il plaide malgré tout pour la coresponsabilité de tous les baptisés dans les luttes pour la dignité et la libération des opprimés. C'est aux laïques qu'il revient de « choisir les modèles historiques, et de faire les choix politiques correspondant à leur option [préférentielle] pour le service réel des pauvres ». « Le règne de Dieu, ajoute Mgr Hubert, est annoncé non seulement quand la communauté se réunit pour célébrer, mais lorsque, effectivement, dans le monde, l'homme est libéré de ce qui l'écrase et en particulier de l'argent et de tous les pouvoirs oppresseurs. Le règne de Dieu est annoncé lorsque le pouvoir et l'autorité se [mettent au service des exclus] », conclut-il. Aussi importe-t-il que les chrétiens soient une voix pour le sans-voix, comme il le dira dans sa préface du livre honorant la [mémoire de son confrère Adolphe Proulx](#), évêque de Hull, décédé en 1987, lui aussi engagé en faveur des exclus.

Cette promotion de l'engagement chrétien traverse d'ailleurs tout l'épiscopat du troisième évêque de Saint-Jean-Longueuil, dont le testament spirituel se condense en deux livres honorant sa mémoire : de son vivant, en 1994, les éditions Fides publient [Malgré tout, l'espoir](#), dans lequel Mgr Hubert discute avec le journaliste Paul Longpré; puis en 1996, à titre posthume, le même éditeur publie [Il faut que l'Église parle](#) qui rassemble les textes les plus percutants de l'évêque, lesquels « invitent, au nom de l'Évangile, à voir les réalités sociales comme le lieu de la libération des personnes, des groupes et des peuples ».

Que reste-t-il de ces engagements, aujourd'hui, dans notre diocèse? En quoi peuvent-ils nous inspirer, nourrir notre espérance, guider notre action individuelle et collective, en tant que baptisés et disciples-missionnaires?